

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Juin 2014

Date de convocation : Le 10 Juin 2014

Date d'affichage : Le 23 Juin 2014

Nombre de conseillers : En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux Mil quatorze, le vingt juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SOMON, Maire.

Etaient présents : Monsieur SOMON Laurent, Monsieur DE SAINT RIQUIER Gérard, Madame ETEVE Elisabeth, Monsieur PATTE Didier, Monsieur Hervé LOEUILLET, Madame PAULINO Maria-Hélène, Monsieur POIGNANT Frédéric, Madame DECAUDIN Virginie, Madame NOWACZYK Céline, Madame RANSON Virginie formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Monsieur Guy LARGY donne pouvoir à Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER

Monsieur Claude HEMON donne pouvoir à Monsieur Hervé LOEUILLET

Madame LECLERCQ Christelle donne pouvoir à Mme Virginie DECAUDIN

Monsieur Stéphane DUBOIS donne pouvoir à Monsieur Laurent SOMON

Madame Audrey SUROWIEC donne pouvoir à Madame Maria-Hélène PAULINO

Madame Elisabeth ETEVE a été élue secrétaire de séance.

* * *

Après en avoir entendu la lecture, le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

Election des sénateurs : désignation des délégués des conseils municipaux

Le Maire rappelle à l'assemblée que la réunion du conseil municipal de ce soir est essentiellement dédiée à l'élection des délégués des conseils municipaux qui seront chargés d'élire les sénateurs le 28 septembre prochain.

Les listes doivent être paritaires, le nombre de délégués est fixé pour BERNAVILLE à 3 titulaires et 3 suppléants.

Une seule liste est candidate :

- Gérard DE SAINT RIQUIER, titulaire
- Elisabeth ETEVE, titulaire
- Didier PATTE, titulaire
- Christelle LECLERCQ, suppléante
- Hervé LOEUILLET, suppléant
- Maria-Hélène PAULINO, suppléante

Après avoir procédé au vote, la liste présentée par M. Gérard DE SAINT RIQUIER est élue à l'unanimité.

Budget assainissement : remboursement au S.I.A.E.P

Mme ETEVE expose à l'assemblée un trop-perçu reçu par erreur sur le budget assainissement. La trésorerie nous a en effet versé à tort une somme de 11 267.65€ en janvier 2013 qui était en réalité destinée au SIAEP. Pour pouvoir la rembourser, il est nécessaire de prendre une décision modificative dans les termes qui suivent :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Compte 673 +11268.00€ Compte 023 -6 995.00€	Compte 70611 - 4 273.00€
Investissement	Compte 23 -6995.00€	Compte 021 -6 995.00€

Après en avoir écouté l'exposé, le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative proposée qui permettra de rembourser le SIAEP.

Budget communal : correction matérielle

Mme ETEVE explique à l'assemblée que des opérations d'ordre non budgétaires ont été inscrites au budget alors que ce ne sont que des écritures d'exécution qu'on retrouve au compte administratif. Pour corriger cette erreur matérielle, elle présente la décision modificative suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Compte 023 - 9700.00€ Compte 675/042 -147.00€ Compte 676/042 -250.00€	
Investissement		Compte 021 -9 200.00€ Compte 192/040 -250.00€ Compte 2111/040 -147.00€ Compte 28041582/040 10097.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la modification matérielle du budget à l'unanimité.

Demande de subvention de l'Association Sportive du collègue

Le Maire expose à l'assemblée la demande de subvention de l'Association Sportive (A.S.) du collègue dont un des adhérents habite BERNAVILLE. Il fait partie d'une équipe qui s'est qualifiée au Championnat de France UNSS en hand-ball. Leur plan de financement présente un besoin total de 879€ pour être équilibré.

Le maire propose d'attribuer la somme de 50.00€ à l'A.S pour participer à la réduction de ce déficit.

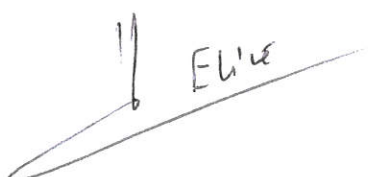
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

En raison du nombre d'absents, le maire propose à l'assemblée de reporter le traitement des trois sujets restants à la prochaine réunion. Il recueille un avis unanime des membres présents.

Clôture de la séance à 21h45

La Secrétaire de séance,

Elisabeth ETEVE



Le Président de séance,

Laurent SOMON

